

Compte rendu de l'assemblée générale de l'amicale laïque du 12 octobre 2021

L'Amicale Laïque de Plufur a tenu son assemblée générale le 12 octobre 2021 à 20h afin de faire le bilan de l'année passée.

Membres du bureau présents : Bérénice NOUAILLES GUITARD, Bertrand DENIZET, Isabelle FEGER, Mickael QUEGUINER
Assemblée de 13 personnes.

Le bilan financier fut blanc suite au covid. Il y eut une perte financière épongée grâce à l'argent en réserve.

L'an dernier, il y a eu deux heures de sport par semaine pour faire face à l'affluence. Suite au covid, les cours ont été annulés et les heures de sport cependant payées auprès de la professeur de sport.

Cette année, une seule heure de cours de sport est suffisante par semaine car moins de présents.

Un rappel est fait auprès de l'assemblée afin de bien faire la différence entre Association des Parents d'Elèves et Amicale Laïque (fonctions et financement auprès des parents, du rpi, des écoles).

Cette année, L'Amicale Laïque financera les séances de gouren et subventionne à hauteur de 20 euros comme chaque année, les enfants de la commune scolarisé dans le RPI.

Des animations vont continuer d'être menées malgré le peu de bénévoles vieillissants pour la plupart.

Un questionnement est entrepris quant au statut de la bibliothèque (associatif et locaux communaux).

Un regret est émis de ne pas avoir la présence d'une enseignante lors de la réunion de l'Amicale Laïque.

Bérénice NOUAILLES GUITARD a démissionné de son poste de secrétaire. Elle est remplacée par Bertrand DENIZET. Elle assurera néanmoins une période de transition et formation.

Le reste du bureau, Mickaël QUEGUINER, trésorier et Isabelle FEGER, présidente, est réélu.